Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_045-DE

MAIRIE de NOSTANG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Jeudi 23 avril 2026

Nombre de membres			
Afférents	Représentés	Présents	Nombre de votants
19	1	18	19

Date de la convocation :17/03/2026
Date d'affichage : 09/04/2026

VOTE
A l'unanimité
Pour :
Contre :
Abstention :

Secrétaire de séance : BLAYO Jean-Marie

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de NOSTANG, dûment convoqué le dix avril 2026, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN, Maire.

Présents : GOURDEN Jean-Pierre, AMAND Erik, ANDRÉ Hervé, BLAYO Jean-Marie, BROQUARD Ghislaine, DUPLESSIS SAINT REQUIER Fabien, HALLOIN Sandrine, KOWAL Lucie, LE BELLOUR Julien, LE BIHAN Anne-Françoise, LE FRAPPER Mélinda, LE GUEN Sarah, LE GULUDEC Antoine, LOEZIC Pierre-Alain, MACKOWIAK Hélène, THOMAS Véronique, THOMAS Anne-Laure, TRECANT François.

Absents excusés 1 : GUYONVARCH David, pouvoir à LE GULUDEC Antoine

Application des dispositions de l'article L.2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales).

Absents *(sans pouvoir)* :

D-2026-04-045 *(1/3)*

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Année 2026

VU la commission finances du 08 avril 2026 ;

Madame Ghislaine BROQUARD adjointe, et Madame Sandrine HALLOIN, conseillère déléguée à la vie associative, informent que l'ensemble des dossiers de demande de subventions reçus à ce jour ont été étudiés par la commission finances.

Versements de subventions de fonctionnement proposés selon la synthèse des versements proposés ci-dessous :

Bénéficiaires	Versées années précédentes		Montant demandé	Montant proposé
	2024	2025		2026
Associations sportives				
Boulistes du Pont du roc	180 €	140 €	200 €	290 €
Gym Vitalité	1 400 €	1 500 €	1 800 €	1 800 €
JJB	1 000 €	718 €	1 000 €	823 €
SHUGYOSHA *Dossier incomplet au moment d'étude*				0,00
Ria Danse	2 445 €	2 128 €		2083 €
Total	5 025 €	4 486 €	3 000 €	**4 996 €**

Voté à l'unanimité des présents et représentés par 19 voix Pour

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_045-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-045 (2/3) - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Année 2026

Bénéficiaires	Versées années précédentes		Montant demandé	Montant proposé
Intérêt collectif	2024	2025		2026
Chemins d'Antan		1 213 €		1160 €
Comité des fêtes	700 €	1 050 €		
Jumelage	990 €	868 €		890 €
Nost'en Roz	945 €	995 €	1000 €	920 €
Pass Loisirs		400 €	800 €	658 €
Rêves de Cloë				545 €
Total	2 725 €	4 716 €	1 590 €	4 173 €

- *Voté à 19 pour les subventions aux associations Chemin d'antan – Jumelage – Pass Loisirs*
- *Voté par 16 voix Pour la subvention à l'association Nost-en Roz, Mesdames Anne-Françoise LE BIHAN, Sarah LE GUEN, Monsieur ANDRÉ Hervé membres du bureau de l'association Ne Prennent Pas Part au vote*

Bénéficiaires	Versées années précédentes		Montant demandé	Montant proposé
Loisirs culture	2024	2025		2026
Club Lostenk	1 070 €	675 €	2 000 €	750 €
Patchanostang	110 €	140 €	200 €	145 €
Total	1 180 €	815 €	2 200 €	895 €

- *Voté à 19 voix Pour, unanimité des présents et représentés*

Bénéficiaires	Versées années précédentes		Montant demandé	Montant proposé
Patrimoine	2024	2025		2026
Chapelle Légevin	300 €	350 €	350 €	350 €
Chapelle Locmaria	300 €	350 €	350 €	350 €
Chapelle Mane Bihuy		350 €		350 €
Chapelle St Cado	300 €	350 €	350 €	350 €
Chapelle St Symphorien				
Total	900 €	1050 €	1 100 €	1 400 €

- *Voté à 19 voix Pour ; unanimité des présents et représentés*

Bénéficiaires	Versées années précédentes		Montant demandé	Montant proposé
Autres associations Nostangaises	2024	2025		2026
ACCA	180 €	195 €	500 €	195 €
Piégeurs ragondins	300 €	300 €	300 €	300 €
Anciens Combattants UNC			200 €	240 €
APEL Sainte Anne	240 €	1 112 €	50 €	2164 €
~~Graines et Pollens~~		~~55 €~~	100 €	0
Total	720 €	1 607 €	1 762 €	2 899 €

- *Voté à 19 voix pour association Piégeurs ragondins et l'UNC*
- *Voté à 18 voix pour les subventions aux associations ACCA (Jean-Marie BLAYO, NPPPAV)*
- *Voté par 18 voix Pour, à l'Appel Sainte Anne (Julien LE BELLOUR Ne Prend Pas Part au vote)*

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215601485-20260423-2026_04_045-DE

MAIRIE de NOSTANG

D-2026-04-045 (3/3) - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - Année 2026

Insertion / caritative - Extérieurs à Nostang /Dons	Versé 2024	Versé 2025	Montant demandé	Proposé 2026
Avenir Kervignac	160 €	160 €	200 €	160 €
Collège Kerdurand			300 €	115 €
Comice Agricole du Canton	425 €	426 €	426 €	426 €
Don du sang canton de Port Louis	80 €	80 €	80 €	80 €
Les Restaurants du Cœur	80 €	80 €	100 €	80 €
SNSM	80 €	80 €	300 €	80 €
Total	985 €	906 €	1 326 €	941 €
TOTAL GENERAL SUBVENTIONS 2026				15 304 €

• *Voté à l'unanimité par 19 voix pour*

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Bénéficiaires	Projet	Montant demandé	Montant proposé 2026
Associations diverses			
Comité de jumelage Bois d'Amont	Demande pour déplacement et séjour à Bois d'Amont	1000 €	500 €
Chapelle de Légevin	Projet festival de musique 2026 : 8 concerts musique baroque	900 €	400 €
JJB	Demande de subvention au total de 1000 € pour financer des kimonos à l'effigie du club (1000€-823 €)	177 €	177 €
Pass loisirs	Projet stage de paddle à Penthièvre : 756 € l'ensemble des cours + 265 € transports	1021 €	1021 €
Les Rêves de Chloë	Projet « Olympiades inclusives 2026 » : ateliers sportifs ouverts à tous les enfants valides et handicapés	1700 €	400 €*
Total		4 798 €	2 498 €

La subvention exceptionnelle à l'association Les rêves de Chloë sera versé en fonction de l'avancement du projet.

- *Voté à 18 voix les subventions exceptionnelles aux associations (ANDRE Hervé NPPAV – Asso Jumelage)*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- ATTRIBUE les subventions de fonctionnement aux associations telles que présenté dans les tableaux synthétiques ci-dessus présentés lors de la séance.
- Inscrit le montant des subventions de fonctionnement pour un montant de **15 304 € au budget 2026**
- ATTRIBUE les subventions exceptionnelles pour l'élaboration de projets tels que présentés dans le tableau ci-dessus.
- Inscrit le montant des **subventions exceptionnelles pour un montant de de 2498 € au budget 2026,**
  - soit un montant total correspondant aux **subventions de fonctionnement annuel et subventions exceptionnelles d'un montant de 17802 €.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Nostang, le 23 avril 2026
Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le Secrétaire de séance, **Jean-Marie BLAYO**

Le Maire, **Jean-Pierre GOURDEN**

MAIRIE DE NOSTANG (MORBIHAN)